ACADÉMIE
DE POITIERS
Liberté
Égalité
Fraternité

Le Pôle civisme et citoyenneté

Poitiers, le 20/10/2020

Rectorat de l'académie de Poitiers

Pôle civisme et citoyenneté
Bureau 408

Affaire suivie par :
Géraldine Héquette (Citoyenneté)
Pascale Hermant (EDD)
Véronique Delhommeau (CLEMI/EMI)
Tél : 05.16.52.65.39
Mél : *Pole.civisme-citoyennete@ac-poitiers.fr*

Rectorat de l'académie de Poitiers
Pôle civisme et citoyenneté
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Laurent Marien, Référent Mémoire et citoyenneté
Coordonnateur du Pôle civisme et citoyenneté

à

Mesdames et messieurs les enseignants
en collège, lycée général et technologique et lycée professionnel

S/c de mesdames et messieurs les proviseurs, mesdames et messieurs les principaux, mesdames et messieurs les directeurs

Objet : Concours contribuant à l'éducation à la citoyenneté et au parcours citoyen des élèves - année 2020-2021

Madame, Monsieur,

Parmi nos missions, l'éducation à la citoyenneté, inscrite dans les programmes d'enseignement, structurée et mise en cohérence dans le parcours citoyen de l'élève, reste une priorité. Elle est l'affaire de tous et de chacun.

Vous trouverez ci-dessous une modalité possible pour travailler avec les élèves cette dimension citoyenne : l'engagement dans un concours scolaire. Les concours scolaires peuvent être des leviers forts de cette éducation. Comme chaque année, nous vous proposons une courte sélection de ces concours contribuant à former les citoyens de demain.

Les concours scolaires, aujourd'hui très nombreux, couvrent les différentes dimensions de la citoyenneté (Laïcité et valeurs de la République, institutions nationales, liberté d'expression et éducation aux médias, lutte contre le racisme et l'antisémitisme, lutte contre les formes de discriminations, mémoire de la Shoah, mémoire de l'esclavage, éducation à la Défense, Education au Développement Durable…). Ils offrent l'occasion de travailler à ce dessein d'une manière différente, par le biais de projets individuels et/ou collectifs. Ce peut être aussi le moyen de traiter autrement certaines questions des programmes, ou simplement l'opportunité de valorisation ce qui a déjà été entrepris ou réalisé avec les élèves.

Un concours peut être l'occasion de construire le cycle 3 ou la liaison collège-lycée, de travailler de manière progressive les compétences en croisant les disciplines, de valoriser des productions dans le cadre d'échanges et de rencontres entre différentes classes, mais aussi avec les parents d'élèves ou le quartier. L'engagement dans un concours peut développer l'appétence pour les apprentissages, mobiliser l'attention des élèves et cultiver leur ambition scolaire comme leur motivation. Un concours peut marquer fortement le parcours scolaire d'un élève.

Le Pôle civisme et citoyenneté reste à votre écoute pour vous conseiller ou accompagner les projets que vous aurez à cœur de mettre en œuvre pour et par les élèves.

Laurent MARIEN, IA-IPR
Référent Mémoire et Citoyenneté
Coordonnateur du Pôle Civisme et Citoyenneté

VALEURS DE LA REPUBLIQUE

1 - « 180 SECONDES POUR LES DROITS DE L'HOMME » SESSION 2021

Le concours « 180 secondes pour les droits de l'homme » est organisé par Le Mémorial de Caen. Les candidats doivent dénoncer une situation d'atteinte aux droits de l'homme, oralement et en 180 secondes. L'utilisation limitée d'accessoires ains**i qu'une mise en scène originale, théâtralisée, mimée, musicale ou sous forme de poème seront valorisées.**
Le concours est ouvert à tous les **collégiens de 4ème et 3ème** de la France métropolitaine. Le concours est ouvert également aux collégiens pratiquant la langue des signes. Les candidats peuvent concourir seuls ou par équipe de deux candidats maximum.
Les établissements doivent remplir la fiche d'inscription « 180 secondes pour les droits de l'Homme » et la retourner par mail à l'adresse suivante concours180secondes@memorial-caen.fr avant le **14 janvier 2021 minuit**.

A lire sur le Pôle civisme et citoyenneté

2 - PLAIDOIRIES DES LYCEENS SUR LES DROITS DE L'HOMME SESSION 2021

Dans la même veine, le concours de plaidoiries des lycéens sur les droits de l'homme. Les candidat(e)s doivent prononcer une plaidoirie illustrant une situation d'atteinte aux droits de l'homme. La plaidoirie devra porter **sur une cause concrète et d'actualité (2019 ou 2020)**. Elle devra obligatoirement s'appuyer sur un ou plusieurs cas particulier(s) concernant une (ou des) personne(s) persécutée(s). Plusieurs références à des textes juridiques différents devront appuyer votre argumentaire.

Clôture des inscriptions **le 4 novembre 2020**. A lire sur le Pôle civisme et citoyenneté

3- « DECOUVRONS NOTRE CONSTITUTION » – SESSION 2021

L'objectif de ce concours est de permettre aux élèves d'appréhender, par une réflexion et un travail collectifs, les grands principes sur lesquels est fondée notre République ; les travaux pourront s'appuyer sur l'intégralité ou sur une partie d'un texte fondateur des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ou sur un principe ayant valeur constitutionnelle en France.
Ce concours offre l'occasion de donner une meilleure visibilité aux initiatives nombreuses prises dans les écoles pour transmettre aux élèves les valeurs qui sont au cœur du projet de société qui rassemble tous les Français. Ce concours s'adresse aux élèves de **CM1 à la terminale, des écoles, collèges et lycées** publics et privés sous contrat.

Vous retrouverez les informations nécessaires sur le site du Pôle civisme et citoyenneté, notamment les modalités d'inscription ; toute inscription devra être signalée au référent mémoire et citoyenneté de l'académie.

4 – NOUS ET LES AUTRES, session 2021

Lutter contre le racisme

L'objectif du concours est de faire réaliser à des classes des productions artistiques **la défense de l'égalité entre tous les êtres humains.** Ce concours s'adresse aux élèves de **la maternelle à la sixième**.

Chaque classe réalisera une œuvre artistique au cours de l'année : chanson, mime, peinture, poème, œuvre d'art plastique… La production devra être conçue et réalisée par un groupe d'au moins trois enfants.

Les inscriptions se font en ligne dès à présent et ce **jusqu'au 6 mars 2021** via un formulaire à l'adresse suivante https://www.concoursnousautres.fr. La production devra être déposée avant le **6 mars 2021** sur le site dédié.

A lire sur le Pôle civisme et citoyenneté

5 – LES « BULLES DE MEMOIRE »

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) et le Musée de l'Ordre de la Libération reconduisent, avec le soutien du Ministère de l'Education National, **le concours « bulles de mémoire », concours de « bandes dessinées », à l'attention des collégiens et des lycéens.**

L'ambition n'est pas tant de dessiner la guerre que de dessiner sur la guerre, par la construction d'une réflexion scénarisée, d'un message à faire passer et par l'élaboration rigoureuse d'une bande dessinée. Si à chaque édition, la guerre est le décor et le contexte d'une histoire invitant l'auteur sur un thème relatif aux souvenirs de combattants ordinaires, anonymes, l'histoire peut se dérouler aussi bien pendant la guerre (souvenir immédiat) qu'après la guerre (souvenir à court, moyen ou long terme). Ce peut être un événement, une rencontre, un sentiment ou encore un traumatisme ; à partir de là, les participants sont libres de réaliser l'histoire de leur choix.

Les participants sont invités pour cette cinquième édition 2020-2021, à réfléchir sur le thème suivant **« Femmes d'engagement, engagements de femmes ».**
Quels conflits peuvent être le théâtre de votre histoire ?
Voici quelques exemples de sujet à partir desquels construire votre histoire :

- Les grandes figures de femmes combattantes ou engagées
- L'engagement des femmes combattantes ou non pendant :
  - la Première Guerre mondiale : munitionnettes, marraines de guerre, etc.
  - la Seconde Guerre mondiale : résistantes, Justes parmi les Nations, déportées, enfants cachées, etc.
  - les guerres de décolonisation : en Indochine, en Algérie.
  - les opérations extérieures : dans les trois armées, la gendarmerie etc.

A lire sur le Pôle civisme et citoyenneté

6 – LE CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Pour cette année 2020-2021, le thème du concours reste inchangé **« 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister ».**

Le jury national a formulé trois propositions de problématiques peuvent se dégager de l'étude du thème 2020 : **«** L'effondrement et le sursaut : les silences et les refus**. »**, **«** Le sens d'une résistance française : l'appel et le salut. » et « La France, l'Europe, le Monde : résister après la défaite. »
Cette approche correspond au plan de la brochure pédagogique nationale élaborée par l'ensemble des partenaires du CNRD dont la réalisation est coordonnée, cette année, par la Fondation de la Résistance.
Le règlement du concours est en ligne sur Eduscol. Vous pouvez profiter de ressources précieuses sur le site de Canopé, consacrée intégralement au CNRD.
Pour information, les élèves sont inscrits par leur chef d'établissement auprès des services de la DASEN.

A lire sur le site du Pôle civisme et citoyenneté

7 – LE PRIX ANNIE ET CHARLES CORRIN

Depuis plus de vingt ans, sous l'égide du Fonds Social Juif Unifié, le Fonds Annie et Charles Corrin décerne un Prix pour l'Enseignement de l'Histoire de la Shoah**.**

Parrainé par le Ministère de l'Éducation nationale, ce prix de 2 000 euros, récompense une initiative pédagogique visant à développer, innover, enrichir grâce notamment aux nouvelles technologies, l'étude et l'enseignement de cet événement singulier de l'histoire de l'Humanité.
Des **travaux portant sur le thème de la Shoah réalisés pendant l'année 2019-2020** ou les années précédentes pourront être présentés au jury.
Vous trouverez sur le site consacré à ce prix le règlement du concours et l'inscription en ligne, possible dès à présent par internet et jusqu'au **16 novembre 2020.**

A lire sur le Pôle civisme et citoyenneté

8 – CONCOURS CHARLES DE GAULLE

APPEL À CONCOURS 2020-2021

«CHARLES DE GAULLE, HÉROS DE L'HISTOIRE DE FRANCE»

En cette année 2020, nous célébrons le Général de Gaulle à travers trois anniversaires : le 130ème anniversaire de sa naissance, le 80ème anniversaire de l'appel du 18 juin, le 50ème anniversaire de sa disparition.
Cette « année de Gaulle » sera l'occasion à travers ce concours de célébrer l'esprit de Résistance, l'esprit de la République et l'esprit de la Nation incarnés par la figure du Général.
Les candidats (individus ou groupes) sont invités à réfléchir sur le thème de cette année et à produire un travail original, sans chercher à y répondre de manière exhaustive.
La réflexion pourra prendre appui sur quelques supports iconographiques choisis, privilégiant un ou deux axes de réflexion. La production pourra être numérique (calaméo, prezzi...) ou prendre la forme d'un dossier rédigé et illustré.

Comme chaque année, le lauréat du concours recevra un prix.

ORGANISATEURS :

- **L'association « De Gaulle, mémoire pour l'avenir »,**
- **L'Université de Poitiers, Faculté des Sciences Humaines et Arts (CRIHAM),**
- **L'Académie de Poitiers**

Le thème du concours pour cette session 2021 porte sur "Charles de Gaulle, héros de l'histoire de France".

INSCRIPTION
avant le 30 mars 2021.

Par mail à l'adresse :
pole.civisme-citoyennete@ac-poitiers.fr
Merci d'indiquer l'établissement scolaire et de préciser si la candidature est collective ou individuelle.

ENVOI DES TRAVAUX
avant le 15 mai 2021.

Les productions seront adressées sur support papier à :
Rectorat de Poitiers – Pôle civisme et citoyenneté (Concours) - 22 rue Guillaume VII le Troubadour - BP 625 86022 Poitiers cedex

ou par voie numérique :
pole.civisme-citoyennete@ac-poitiers.fr

A lire sur le Pôle civisme et citoyenneté

Concours
La Flamme de l'égalité
Histoire et mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

9 - LA FLAMME DE L'EGALITE – SESSION 2021

Nous souhaitons attirer votre attention sur le lancement de la 6ème édition du concours national « La Flamme de l'égalité » qui porte sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage et s'inscrit bien entendu dans le cadre du « parcours citoyen ». Ce concours s'inscrit donc pleinement dans les objectifs de la grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République, du plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, ainsi que dans la mise en place du parcours citoyen tel qu'il est précisé par la circulaire n°2016-092 du 20 juin 2016, parue au BOEN du 23 juin 2016.
Le 10 mai 2001 était adoptée au Parlement la loi Taubira tendant à la reconnaissance des traites et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. À l'occasion du vingtième anniversaire de cette loi en mai 2021, le thème annuel du concours s'intitule : **« Esclavage et traites, des crimes contre l'humanité »**.
La notion de **« crime contre l'humanité »** amène à s'interroger avec les élèves sur ce qu'a recouvert et ce que recouvre aujourd'hui le terme même d'humanité, en quoi les traites et l'esclavage en sont une négation, et comment le crime d'esclavage s'inscrit dans l'histoire des crimes de masse.
Le concours est ouvert aux **élèves de cycle 3, de cycle 4 et de lycée**.
La participation à ce concours peut amener à un projet intercycles et interdegrés, elle pourra nourrir un ou plusieurs des quatre parcours éducatifs et pédagogiques mis en place (citoyen, artistique et culturel, santé, avenir).
Autour d'un travail de mémoire et d'histoire, il est proposé aux élèves de **réaliser collectivement une production de forme libre.**
Les enseignant.e.s qui souhaitent participer avec leur classe ont jusqu'au **10 mars 2021** pour présenter un projet autour de la thématique de cette année. Les modalités de cette nouvelle édition sont expliquées dans le règlement que vous trouverez sur le site du Pôle civisme et citoyenneté.

10 – APPELS A PROJETS DU MINISTERE DES ARMEES

Trois appels à projets de la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives du ministère des armées auprès des établissements scolaires offrent l'opportunité aux enseignants d'une véritable approche pluridisciplinaire. Les appels à projets de l'année en cours sont disponibles sur la plateforme d'enseignement de défense "Educ@def"

Appel à projets : Les résistances en Europe

S'intéresser aux résistances en Europe, ouvre de nombreuses perspectives et permet d'envisager de nombreux projets, à la mesure du vaste champ couvert par l'intitulé ; c'est expliquer leurs motivations, c'est montrer la variété de leurs formes et la diversité de leurs acteurs, c'est aussi s'interroger sur le cadre spatial dans lequel elles se développent, pointer les différences mais aussi les similitudes entre pays européens, c'est enfin s'inscrire dans un cadre chronologique qui conditionne lui-même en partie le développement des mouvements et la forme qu'ils peuvent prendre...

Appel à projets : Marie Curie, les sciences et la guerre

Le personnage Marie Curie peut être abordé sous l'angle de la mobilisation des civils au profit de l'effort de guerre, mais également sous le prisme des avancées scientifiques, celles-ci permettant en l'occurrence une meilleure prise en charge des blessés. Les conséquences à plus long terme de ces engagements et innovations peuvent aussi être étudiées. Cet appel à projets offre l'opportunité aux enseignants d'une véritable approche pluridisciplinaire : l'histoire, les sciences et plus particulièrement les sciences physiques, l'enseignement moral et civique ou les langues étrangères.

Appels à projet : Paysages en guerre, paysages de guerre

Le paysage en guerre engendre le "paysage de guerre", c'est à dire tel qu'il est laissé, reconstruit, mis en mémoire, réaménagé ou reconverti après le conflit. Le paysage de guerre pose explicitement la question de la mémoire des conflits contemporains. L'entretien des paysages comme lieux de mémoire, leur valorisation, leur dimension mémorielle, commémorative et pédagogique les conséquences environnementales et humaines de l'affrontement, sont autant de problématiques contemporaines. La découverte d'un paysage de guerre, espace vide de toute trace historique ou au contraire élevé au rang de haut lieu de la mémoire nationale, est une fenêtre ouverte sur l'histoire qui s'y est déroulée.

COMMEMORATION

La France commémore, chaque 20 novembre, lors de la Journée internationale des droits de l'enfant, la signature de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989. Cette date peut être l'occasion pour les équipes pédagogiques de mener un travail avec leurs élèves sur le contenu de la Convention ou plus largement des thèmes associés. Elles peuvent en cela être accompagnées par un certain nombre de partenaires du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, œuvrant pour les droits de l'enfant. Page dédiée sur Eduscol : Journée internationale des droits de l'enfant

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE
EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION

11 –PLAIDOIRIES DES LYCEENS SUR L'ENVIRONNEMENT

Le concours Terre'Eau Fertile, soutenu par AgroParisTech et son BDE AgroParisTech, est destiné à tous les **lycéens** de France métropolitaine. Il a pour but de susciter leur **réflexion autour de problématiques environnementales d'actualité**, en les amenant à élaborer une plaidoirie autour d'un sujet de leur choix. L'envoi d'une synthèse présentant la réflexion sur un enjeu environnemental doit se faire avant le **13 décembre 2020**. A lire sur le Pôle civisme et citoyenneté

12 – L'OPERATION JEUNES REPORTERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Au croisement de l'EDD et de l'EMI, l'opération Jeunes Reporters pour l'environnement offre aux élèves l'opportunité d'expérimenter le journalisme en enquêtant sur un sujet local de développement durable et sur les solutions existantes ou en devenir.

Les projets présentés au jury doivent s'inscrire dans l'un ou plusieurs des objectifs de développement durable définis en 2015 par les pays membres de l'ONU. Le règlement du concours ainsi que le formulaire d'inscription sont accessibles depuis le site des Jeunes reporters pour l'Environnement. A lire sur le Clemi

13 – OPERATION GENERATION ENERGIE

Le programme **Génération Energie,** soutenu par l'ADEME, a pour objectif de **sensibiliser les collégiens et les lycéens** aux enjeux liés aux économies d'énergie et aux différents leviers du quotidien pour les mettre en oeuvre.
Complémentaire aux enseignements scolaires, il s'articule autour de 4 temps :
- Une **intervention** de 2h en classe **co-construite avec les enseignants** pour présenter les fondamentaux, sensibiliser sur les enjeux liés aux économies et donner des pistes pour réaliser des économies d'énergie au quotidien.
- Une plate-forme digitale proposant des quizz et des défis.
- Un **concours créatif** au cours duquel les élèves réaliseront une œuvre - vidéo, bande dessinée, article, photo, campagne publicitaire, etc - sur "le monde de demain".
- Une seconde **intervention** basée sur la réflexivité suite au parcours choisi par le classe

A lire sur le site du Pôle civisme et citoyenneté

CITOYENNETE EUROPEENNE

EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION

14 – EUROPTERS

Le concours Europorters invite les futurs électeurs européens de France à devenir des journalistes en herbe et interroger la place de l'Union Européenne dans leur vie : **élaboration de reportages (écrits, photos, vidéos) sur l'impact de la politique de cohésion de l'Union européenne.**
Ce projet s'appuie sur le réseau des 300 médias et journaux de presse écrite membres de l'APIG – Alliance pour la presse d'information générale, dont dépend l'APEM – qui seront invités à relayer l'opération Europorters dans leurs pages et sur leur site ainsi que le meilleur reportage réalisé sur leur territoire.
Ce concours s'adresse aux élèves de la 4e à la 2nde. Lancement le 15 octobre 2020.A lire sur le site du Clemi.

15 - REPORTAGE

Arte et le CLEMI proposent aux collégiens de troisième et aux lycéens de participer au concours "Reportage". Il s'agit pour les élèves individuellement ou en groupe de monter un reportage de deux à trois minutes à partir des images ayant servi à la réalisation d'un sujet diffusé dans Arte Journal. Le sujet de cette année : la réalité du confinement dans une banlieue populaire.
Inscription jusqu'au 16 octobre. A lire sur le site du Clemi

PATRIMOINE

16 – Petit journal du Patrimoine – session 2021

La fédération Patrimoine-Environnement, avec le partenariat du magazine Arkéo Junior, de l'Association des Journalistes du Patrimoine et de la société Kléber-Rossillon, organise un **concours scolaire** ayant pour but de **sensibiliser les élèves au patrimoine, de les initier aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi qu'au métier de journaliste.**

Le thème de l'édition 2020 "Le bois est partout !" souhaite mettre à l'honneur le patrimoine de pays bâti en bois mais également toutes les techniques, métiers et savoir-faire liés à son usage, partout en France.
Quelques pistes : les professions liées au bois (charpentier, menuisier, ébéniste, marqueteur, tonnelier...) ; les objets patrimoniaux (charpentes, coques de bateau, moulins, mobiliers...)

Les élèves de CM1, CM2, 6ème et 5ème, avec leur professeur, sont invités à réaliser un petit journal de 4 pages au cours de l'année scolaire 2020-2021. Une maquette fournie par les organisateurs leur sert de modèle. Le petit journal peut être produit dans le cadre ou non d'un dispositif de l'Éducation nationale (classe du patrimoine, classe à projet artistique et culturel, EPI, etc.) ou bien dans le cadre des temps d'activités périscolaires.

Le Pôle civisme et citoyenneté vous livre le règlement, le bulletin d'inscription ainsi qu'une fiche de renseignement sur le concours. **Clôture des inscriptions le 31 décembre.**

Nous souhaitons porter à votre connaissances trois autres concours déjà bien implantés et aux intitulés explicites :

« Non au harcèlement », un concours pour lequel vous trouverez informations et documents sur le site du ministère.

« Agis pour tes droits, de l'expression à l'action », un concours où les productions devront témoigner de la perception des élèves de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, vous trouverez des informations sur le site Eduscol et sur le site du Pôle Civisme et citoyenneté

« Concours #ZéroCliché #ÉgalitéFillesGarçons », concours proposé par le CLEMI que vous retrouverez sur le site du CLEMI. Pour la huitième année, le concours Zéro Cliché pour l'égalité filles-garçons propose d'aborder avec vos élèves la question **des stéréotypes sexistes** dans l'espace public, le sport, les médias, l'école, en leur faisant produire des articles, vidéos, dessins, reportages audio. Il s'agit, pour les élèves de réaliser individuellement ou collectivement une production médiatique (textuelle, visuelle, sonore ou vidéo) déconstruisant les stéréotypes sexistes.

*

Retrouvez
le **« GUIDE PRATIQUE ACADEMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES QUATRE PARCOURS EDUCATIFS »** sur le Pôle civisme et citoyenneté
les **« documents d'accompagnement à la mise en œuvre du parcours citoyen »** sur le Pôle civisme et citoyenneté

Commission Interministérielle de Coopération Pédagogique (CICP)
DEMANDE DE SUBVENTION
Ecoles – Collèges – Lycées
Enseignement de défense
Application de la circulaire conjointe NOR : MENE1702805C du 9 février 2017

Pour Memoire…

Il est toujours possible de solliciter une subvention auprès de la Commission interministérielle de coopération pédagogique (CICP) pour des projets touchant les thèmes d'études suivants :
Dans ce cadre, les projets présentés à la CICP doivent s'inscrire dans une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- la **mémoire des conflits contemporains** (période allant de 1870 à nos jours, OPEX - opérations militaires extérieures de la France - comprises) ;
- le **patrimoine des armées** (patrimoine immobilier, lieux de mémoire, musées, archives écrites, audiovisuelles et musicales, instruments scientifiques et armements, etc.) ;
- l'**éducation à la citoyenneté** et le **lien armée-jeunesse** (à travers par exemple la visite d'unités militaires, le partage d'expériences sur les métiers de la défense, une participation aux cérémonies commémoratives locales ou nationales, etc.)

Le formulaire de demande de subvention est téléchargeable sur le site du Pôle civisme et citoyenneté et les sites internet des ministères
• des armées : http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef
• de l'éducation nationale: http://eduscol.education.fr
• de l'agriculture et de l'alimentation : http://www.chlorofil.fr

Le référent Mémoire et Citoyenneté invite les requérants à compléter intégralement le dossier avant de l'envoyer en version pdf à **laurent.marien@ac-poitiers.fr et, en copie, à pole.civisme-citoyennete@ac-poitiers.fr**
Une fois l'avis complété par le référent Mémoire et Citoyenneté, le dossier sera directement adressé par voie numérique au service de la DPMA. L'établissement sera en copie de cet envoi.

Les actions pédagogiques des écoles, collèges, lycées, en réponse des appels à projets du Ministère des Armées pourront, sous réserve de leur qualité, recevoir un soutien financier de la DPMA après avis favorable de la commission interministérielle de coopération pédagogique (CICP). Cette commission interministérielle, se réunira en octobre et décembre 2020, mars et juin 2021.

Les plus beaux projets reçus pour la commission d'octobre 2020 pourront faire l'objet d'un film dans le cadre de l'action **« Héritiers de mémoire »** et d'une participation à la cérémonie nationale interministérielle de remise de trophées qui a traditionnellement lieu la dernière quinzaine de mai au Panthéon.